

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE
DE MEDECINE D'URGENCE DES PAYS DE LA LOIRE**

Le Conseil d'Administration du Collège de Médecine d'Urgence des Pays de la Loire **s'indigne de la mise à pied par sa direction du Dr Christophe BERRANGER**, Chef de Service des Urgences et du SMUR de l'hôpital de Saint Nazaire et **demande sa réintégration**

. C'est un Urgentiste reconnu par ses pairs, moteur incontesté de son service grâce à sa détermination, son énergie, sa constante volonté d'amélioration de la qualité des soins qui s'est montré capable de fédérer un des services phares de la région.

Cette sanction incompréhensible dont les motifs nous échappent met ce service en grande difficulté tant sur le plan moral qu'organisationnel et compromet indiscutablement la sécurité des soins des patients pris en charge par le service d'urgence et le SMUR de l'hôpital de Saint Nazaire

Le Conseil d'Administration du Collège.